

MESSAGE URGENT : EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Bulletin interne de prévision régionale à destination des préfets et membres des comités d'experts

Ce bulletin ne doit pas être rediffusé tel quel au public – se reporter aux procédures fixées dans votre arrêté relatif aux épisodes de la pollution de l'air

Bulletin émis le : **13-08-2026** Date de début de l'épisode : **13-08-2026**

Situation :

Les conditions météorologiques estivales attendues vendredi 14 août, avec un temps toujours très ensoleillé, devraient favoriser le maintien de niveaux élevés de concentrations d'ozone (O3). Des niveaux supérieurs au seuil d'information et de recommandation (> 180 µg/m³ en moyenne horaire) sont ainsi prévus sur les départements de l'Eure-et-Loir et du Loiret. La situation conduit à un passage en alerte sur persistance. Pour ce week-end, à la faveur d'une évolution météorologique plus favorable avec notamment l'arrivée d'orages, une amélioration des niveaux de concentrations d'ozone est attendue samedi. Un nouveau point de la situation vous parviendra demain dans la matinée.

Niveau de procédure :

Compte tenu des niveaux de pollution atmosphérique mesurés et prévus, les dispositions du document cadre zonal devraient vous conduire à déclencher les procédures correspondant aux niveaux suivants :

Dépt.	Polluant	Niveau prévu aujourd'hui	Niveau prévu pour demain	Procédure aujourd'hui	Procédure demain
Cher(18)	Aucun	conforme	conforme	Aucune procédure	Aucune procédure
Eure-et-Loir(28)	O3	> seuil information et recommandation	> seuil information et recommandation	Information et recommandation	Alerte sur persistance
Indre(36)	Aucun	conforme	conforme	Aucune procédure	Aucune procédure
Indre-et-Loire(37)	Aucun	conforme	conforme	Aucune procédure	Aucune procédure
Loir-et-Cher(41)	Aucun	conforme	conforme	Aucune procédure	Aucune procédure
Loiret(45)	O3	> seuil information et recommandation	> seuil information et recommandation	Information et recommandation	Alerte sur persistance

NOTA :

- Ce bulletin est régional : bien repérer les lignes de votre département pour déterminer le niveau de procédure
- Le prochain bulletin sera émis demain avant 12h si une procédure est en cours

Données validées par : Corinne ROBIN

Personne à contacter en dehors des heures d'ouverture du bureau : 06-84-96-31-62, alerte-qualite-air@ligair.fr